

Protocole sanitaire à respecter pour la visite d'un logement



Portez un masque

Toutes les personnes présentes dans le logement doivent porter un masque pendant toute la durée de la visite.



Le visiteur ne doit rien toucher

Seul l'occupant du logement ouvre les portes, fenêtres, placards. Les visiteurs ne doivent rien toucher pour éviter tout risque de contamination des surfaces.



Maximum 1 visiteur

Les visites doivent être limitées à un visiteur maximum.



Respectez la distanciation physique

Restez à plusieurs mètres d'écart des visiteurs. Dans le cas des pièces de moins de 10m², il ne doit pas y avoir plus de 2 personnes simultanément dans la même pièce.



Max. 2 visites par jour de moins de 30 minutes

Les visites ne doivent pas dépasser 30 minutes et être limitées à 2 par jour : 1 visite le matin et 1 visite l'après-midi.



Aérez le logement avant et après

Pour éviter les risques de contamination par l'air, il faut aérer les pièces au moins 15 minutes avant et après chaque visite.



Ne remettez pas de papiers

Echangez les documents (diagnostics, pièces justificatives, dossier de visite, etc.) par e-mail avant ou après la visite.



Annulez la visite si vous avez des symptômes

Si vous avez un doute (fièvre, toux, etc.), il vaut mieux reporter la visite à une date ultérieure.



**#Tous
AntiCovid**

Application TousAntiCovid

Téléchargez et activez l'application TousAntiCovid pour être informé si vous avez été en contact avec un porteur du virus.